



6 décembre 2022

Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Sixième étage, 131, rue Queen

Chambre des communes

Ottawa, Ontario

Canada K1A 0A

VIA COURRIEL : ENVI@parl.gc.ca

Honorables membres du Comité permanent de l'environnement et du développement durable

Objet : Genre, race, sexe et substances toxiques : Le projet de loi S-5 et la nécessité d'une réglementation plus stricte des produits chimiques au Canada

Nous remercions les membres du comité ENVI pour leur travail sur le projet de loi S-5 qui a le potentiel de représenter une importante modernisation de la Loi canadienne sur la protection de l'environnement en ce qui concerne la réglementation des substances toxiques et l'établissement du droit à un environnement sain. Ce mémoire est soutenu par les associations majeures de femmes et santé et d'environnement du Québec mentionnées ci-dessus.

Notre mémoire décrit les principaux effets des substances toxiques, en particulier les perturbateurs endocriniens, sur les femmes en tant que genre et les effets sur la santé des femmes cis et des personnes de la diversité des genres ayant un système reproducteur ovarien.¹ Nous décrivons ensuite les modifications importantes qui doivent être apportées au projet de loi S-5 pour renforcer la réglementation canadienne sur les produits chimiques et l'engagement envers le droit à un environnement sain.

¹Le genre est un spectre et fait référence à la catégorie sociale de genre à laquelle les gens s'identifient. Le sexe biologique ne définit pas le genre et fait référence à la composition des chromosomes, des hormones et des organes reproducteurs internes et externes. L'appareil génital ovarien comprend les ovaires, les trompes de Fallope, l'utérus, le col de l'utérus, le vagin, la vulve, les seins, ainsi que les hormones sexuelles, notamment les œstrogènes et la progestérone, qui assurent la croissance et le fonctionnement de ce système complexe. Le terme « cis » réfère à des individus dont l'identité de genre correspond au sexe qui leur a été attribué à la naissance.

1. Le genre et les substances toxiques

Les femmes entretiennent une relation spécifique avec la question des expositions toxiques. Elles savent que les produits chimiques toxiques, y compris les perturbateurs endocriniens (PE)², tels que les retardateurs de flamme, les bisphénols, dont le BPA, le BPS et le BPF, les phtalates, les parabènes et l'immense catégorie des PFAS, qui ont tous des effets néfastes graves et avérés sur la santé, sont utilisés dans une large gamme de produits de consommation, le plus souvent sans qu'aucun étiquetage n'indique leur présence. Nous savons que ce sont généralement les femmes qui déterminent le choix des produits consommés et utilisés dans le foyer, qu'il s'agisse de produits alimentaires et de conservation des aliments, de produits de nettoyage et de soins personnels, ou encore de meubles et de décoration. Nous savons que de nombreuses femmes essaient de s'y retrouver dans cette importante question de santé avec des informations très incomplètes, notamment pendant la grossesse. Et nous savons que la ségrégation entre les sexes sur le marché du travail signifie que certaines professions à prédominance féminine créent des expositions spécifiques aux produits toxiques, par exemple, les travailleuses des salons de coiffure et de manucure, les nettoyeuses et les caissières qui manipulent des tickets de caisse enduits de BPA ou de BPS pendant toute leur journée de travail, pour n'en citer que quelques-unes.³

2. Des dynamiques de genre racisée

Les dynamiques racisées sont étroitement liée aux dynamiques genrées des substances toxiques.⁴ Un champ de recherche sur « l'injustice environnementale de la beauté » a vu le jour aux États-Unis sur la base des constatations selon lesquelles les produits de beauté destinés aux femmes racisées contiennent un plus grand nombre de substances toxiques à des concentrations plus élevées.⁵ En outre, le marché du travail n'est pas seulement ségrégué par le genre, il est traversé par des dynamiques racisées de sorte que des professions telles que les travailleuses des salons de coiffure et de manucure, les nettoyeuses et les caissières sont souvent des femmes issues de groupes racisés. De plus, la recherche a établi que les communautés racisées se trouvent souvent sous le vent d'émissions toxiques provenant de l'extraction, du transport ou de la transformation industriels ou d'infrastructures telles que les autoroutes et les ports. Ce racisme environnemental crée des expositions toxiques élevées à

²Selon l'*Endocrine Society*, "les perturbateurs endocriniens (PE) sont des produits chimiques ou des mélanges de produits chimiques qui interfèrent avec le fonctionnement des hormones de l'organisme. Certains PE agissent comme des "imitateurs d'hormones" et font croire à notre corps qu'ils sont des hormones, tandis que d'autres PE empêchent les hormones naturelles de faire leur travail. D'autres PE font augmenter ou diminuer les niveaux d'hormones dans notre sang en affectant la façon dont elles sont fabriquées, décomposées ou stockées dans notre corps. Enfin, d'autres PE modifient la sensibilité de notre corps à différentes hormones.

[https://www.endocrine.org/patient-engagement/endocrine-library/edcs#:~:text=Endocrine%2Ddisrupting%20chemicals%20\(EDCs\)%20are%20substances%20in%20the%20environment,of%20your%20body's%20endocrine%20system.](https://www.endocrine.org/patient-engagement/endocrine-library/edcs#:~:text=Endocrine%2Ddisrupting%20chemicals%20(EDCs)%20are%20substances%20in%20the%20environment,of%20your%20body's%20endocrine%20system.)

³ ³ Scott, Dayna Nadine (Édit.). (2015). *Our Chemical Selves: Gender, Toxics and Environmental Health*. UBC Press.

⁴ [Tamarra M. James-Todd, Yu-Han Chiu, and Ami R. Zota](#) (2016). Racial/ethnic disparities in environmental endocrine disrupting chemicals and women's reproductive health outcomes: epidemiological examples across the life course. DOI: <https://doi.org/10.1007%2Fs40471-016-0073-9>

⁵ [Ami R Zota and Bhavna Shamasunder](#) (2017). The environmental injustice of beauty: framing chemical exposures from beauty products as a health disparities concern. DOI: [10.1016/j.ajog.2017.07.020](https://doi.org/10.1016/j.ajog.2017.07.020)

[Hannah N. Collins et al.](#) (2021). Differences in personal care product use by race/ethnicity among women in California: implications for chemical exposures. DOI: <https://www.nature.com/articles/s41370-021-00404-7>

[Jessica Helm, et al.](#) (2018). Measurement of endocrine disrupting and asthma-associated chemicals in hair products used by Black women. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.envres.2018.03.030>

proximité de certaines communautés qui ne seraient jamais autorisées à proximité de communautés plus riches, principalement blanches et disposant de plus de pouvoir politique.⁶ Les logements de ces quartiers risquent d'être plus affectés par les moisissures et les parasites qui nécessitent des traitements potentiellement toxiques, sans compter que les matériaux moins chers utilisés pour les logements et les meubles créent des niveaux plus élevés de pollution intérieure. Ainsi, pour les femmes des communautés racisées, la surexposition aux produits toxiques peut exister à presque tous les niveaux de l'environnement - des produits de soins personnels à leur domicile et à leur lieu de travail, ainsi qu'à leur communauté.

Enfin, le Canada ne recueille pas de données sur la santé fondées sur la race et l'identité autochtone, de sorte que nous ne disposons pas d'un portrait clair des tendances raciales en matière de santé, bien que certains chercheurs au Canada pensent qu'il est très probable que les femmes noires et les femmes racialisées plus généralement soient confrontées aux mêmes problèmes de santé ici. Elles demandent à Santé Canada⁷ de recueillir les données nécessaires fondées sur la race. L'absence de ces données sur constitue un obstacle structurel majeur qui empêche les communautés racisées d'identifier les causes des préjudices qu'elles subissent et de pouvoir travailler aux changements nécessaires pour profiter pleinement de la justice environnementale en matière de santé.⁸

3. Des effets sexo-spécifiques et des expositions toxiques

Les effets des expositions toxiques sont enfin spécifiques au sexe en raison de la complexité du système reproductif des femmes cis et des personnes de la diversité des genres ayant un système reproductif ovarien. Il a été démontré que les substances chimiques perturbant le système endocrinien augmentent les risques d'un large éventail de conditions et de maladies graves pour ces personnes, depuis la puberté précoce, l'endométriose, les fibromes, le syndrome des ovaires polykystiques (SOPK) jusqu'aux cancers hormono-dépendants tels que le cancer du sein, de l'utérus et des ovaires. En raison des interconnexions dans le système reproducteur ovarien, certaines de ces conditions sont associées à des risques accrus de maladies graves plus tard. Par exemple, une puberté précoce augmente le risque de cancer du sein plus tard dans la vie, le SOPK est associé à un risque accru de cancer de l'utérus et de nouvelles recherches indiquent que les fibromes peuvent être associés à un risque accru de cancer du sein et de l'ovaire.

4. Les substances toxiques et l'intersection du genre, de la race et du sexe

Le problème pour les femmes en tant que genre et pour les personnes ayant un système reproductif ovarien en tant que sexe réside dans le fait que les normes et les rôles genrés et racisés créent des expositions plus élevées aux substances toxiques qui ont des effets importants sur le système

⁶ Waldron, Ingrid (2018). *There's Something in the Water: Environmental Racism in Indigenous & Black Communities*. Fernwood Publishing.

⁷Geetanjali Datta, Arjumand Siddiqi and Aisha Lofters. Transforming race-based health research in Canada. *CMAJ* January 18, 2021 193 (3) E99-E100.

Caitlin Dunne, (2020) . Black Women's Health Matters. <https://bcmj.org/premise/black-womens-health-matters> Tavia Grant and Denise Balkissoon. [How Canada's racial data gaps can be hazardous to your health](https://www.globeandmail.com/health-wellness/black-women-health-matters/article.html). *Globe and Mail*. February 6, 2019.

OnyeNnorom, et al. (2019) Dying to Learn: A Scoping Review of Breast and Cervical Cancer Studies Focusing on Black Canadian Women. DOI:<https://doi.org/10.1353/hpu.2019.0100>

⁸Canadian Institute for Health Information (2022). Race-based and Indigenous identity data. <https://www.cihi.ca/en/race-based-and-indigenous-identity-data>

reproductif ovarien. Le développement et le fonctionnement du système reproductif ovarien dépend des hormones sexuelles en circulation, en particulier des œstrogènes et de la progestérone; il commence in utero et se poursuit tout au long de la vie. Ces expositions et leurs effets sont encore plus importants pour les femmes et les personnes issues de communautés racialisées pour les raisons décrites ci-dessus.

Voici un bref aperçu de certains des principaux effets sur la santé des expositions toxiques dues à ces intersections.

La puberté précoce

L'une des principales préoccupations concernant l'exposition aux perturbateurs endocriniens est le rôle qu'ils jouent dans la progression constante de la puberté précoce.⁹ En particulier, les filles cis et les enfants dotés d'un système reproductif ovarien sont dix fois plus susceptibles de connaître une puberté précoce que les garçons cis et les enfants dotés d'un système reproductif testiculaire.¹⁰ Les enfants racialisés sont également plus exposés au risque de puberté précoce.¹¹ La puberté précoce chez ces enfants est associée à un large éventail de résultats négatifs pour la santé plus tard dans la vie, notamment les maladies cardiovasculaires et les cancers hormono-sensibles, en particulier le cancer du sein.

Fibromes (myome utérin)

Les fibromes sont des excroissances non cancéreuses qui se développent dans ou autour de l'utérus. En se développant, elles peuvent déformer l'intérieur et l'extérieur de l'utérus. Les fibromes peuvent devenir assez gros pour remplir complètement le bassin ou l'abdomen. Ce sont 15 à 30 % des personnes atteintes de fibromes qui présentent des symptômes graves, notamment des douleurs pelviennes, des saignements abondants, des complications de grossesse et l'infertilité. Le seul traitement permanent est l'hystérectomie. Les hormones œstrogènes et progestérone sont impliquées dans leur croissance.

Un éventail de PE sont associés aux fibromes, notamment certains phtalates, les parabènes et le BPA.¹² Des études épidémiologiques suggèrent que l'exposition à certains PE est associée à un risque accru de fibromes et des formes plus sévères de cette condition. Les recherches ont montré que les femmes noires sont touchées de manière disproportionnée par les fibromes, présentant souvent un risque plus

⁹[Laura Lucaccioni](https://doi.org/10.3390/ijms21062078), et al. (2020). Endocrine-Disrupting Chemicals and Their Effects during Female Puberty: A Review of Current Evidence. doi.org/10.3390/ijms21062078

[Kim G Harley](https://doi.org/10.1093/humrep/dey337), et al. (2019). Association of phthalates, parabens and phenols found in personal care products with pubertal timing in girls and boys. DOI: <https://doi.org/10.1093/humrep/dey337>

Fang Zhou, et al (2022). A preliminary study on the relationship between environmental endocrine disruptors and precocious puberty in girls. DOI: <https://www.degruyter.com/document/doi/10.1515/jpem-2021-0691/html?lang=en>

[Deborah J. Watkins](https://doi.org/10.1016%2Fj.envres.2017.07.051), et al. (2017). Phthalate and bisphenol A exposure during in utero windows of susceptibility in relation to reproductive hormones and pubertal development in girls. DOI: <https://doi.org/10.1016%2Fj.envres.2017.07.051>

¹⁰[Joëlle Le Moal](https://doi.org/10.1530/EJE-17-0379), et al. (2018). Marked geographic patterns in the incidence of idiopathic central precocious puberty: a nationwide study in France. DOI: [10.1530/EJE-17-0379](https://doi.org/10.1530/EJE-17-0379)

¹¹Tamarra James-Todd, et al. (2011). Childhood Hair Product Use and Earlier Age at Menarche in a Racially Diverse Study Population: A Pilot Study. DOI: <http://dx.doi.org/10.1016/j.annepidem.2011.01.009>

¹²[Maria Victoria Bariani](https://doi.org/10.1097%2FMED.0000000000000578), et al. (2020). The role of endocrine-disrupting chemicals in uterine fibroid pathogenesis. DOI: <https://doi.org/10.1097%2FMED.0000000000000578>

élevé de fibromes, un âge d'apparition plus précoce et des symptômes plus graves que d'autres femmes.¹³ Enfin, comme mentionné ci-dessus, les fibromes sont associés à un risque plus élevé de cancer du sein.¹⁴

Endométriose

L'endométriose est une maladie caractérisée par la présence de tissus ressemblant à l'endomètre (la paroi de l'utérus) en dehors de l'utérus. Elle provoque une réaction inflammatoire chronique qui peut entraîner la formation de tissu cicatriciel (adhérences, fibrose) dans le bassin et d'autres parties du corps. Il s'agit d'une maladie chronique associée à des douleurs sévères et invalidantes pendant les règles, à des douleurs pelviennes chroniques, à des ballonnements abdominaux, à des nausées, à la fatigue et parfois à la dépression, à l'anxiété et à l'infertilité.

L'endométriose est une maladie œstrogénodépendante. À ce titre, l'exposition à des perturbateurs endocriniens œstrogéniques, en particulier l'exposition *in utero*, suscitent de vives inquiétudes.¹⁵ En outre, l'endométriose est associée à un risque accru de cancer de l'ovaire plus tard dans la vie.¹⁶

Syndrome des ovaires polykystiques (SOPK)

Le syndrome des ovaires polykystiques (SOPK) est une condition hormonale dans laquelle les ovaires produisent une quantité anormale d'androgènes, des hormones sexuelles mâles qui sont généralement présentes en petites quantités chez les personnes ayant un système reproducteur ovarien. Les symptômes comprennent des règles irrégulières, abondantes ou prolongées, l'infertilité et l'obésité. Selon l'Institut national du cancer, les personnes atteintes du SOPK présentent également un risque accru de cancer de l'endomètre. Il n'existe aucun remède connu. Les causes seraient à la fois génétiques et environnementales, notamment l'exposition aux perturbateurs endocriniens. Selon les chercheurs d'une importante revue de l'effet des expositions toxiques sur le développement des ovaires, "il a été prouvé que les substances toxiques environnementales exercent des effets néfastes sur les ovaires en causant divers problèmes de reproduction. (...) Une abondante littérature scientifique démontre la contribution de ces substances au SOPK."¹⁷

Cancers hormono-sensibles

Les perturbateurs endocriniens, en particulier ceux dont les effets sont œstrogéniques, affectent presque toutes les parties du système reproducteur ovarien, depuis son développement *in utero* et tout

¹³ [Ami R. Zota and Brianna N. VanNoy \(2020\). Integrating Intersectionality Into the Exposome Paradigm: A Novel Approach to Racial Inequities in Uterine Fibroids. DOI:https://doi.org/10.2105/ajph.2020.305979](https://doi.org/10.2105/ajph.2020.305979)

¹⁴ [Shu-Chun Chuang, et al. \(2015\). Associations between Medical Conditions and Breast Cancer Risk in Asians: A Nationwide Population-Based Study in Taiwan. DOI:https://doi.org/10.1371/journal.pone.0143410](https://doi.org/10.1371/journal.pone.0143410)

¹⁵ [Melissa M. Smarr, et al. \(2016\). Endocrine disrupting chemicals and endometriosis. DOI:https://doi.org/10.1016/j.fertnstert.2016.06.034](https://doi.org/10.1016/j.fertnstert.2016.06.034)

¹⁶ [Celeste Leigh Pearce, et al. \(2012\). Association between endometriosis and risk of histological subtypes of ovarian cancer: a pooled analysis of case-control studies. DOI: https://doi.org/10.1016/S1470-2045\(11\)70404-1](https://doi.org/10.1016/S1470-2045(11)70404-1)

[A.Melin, et al. \(2006\). Endometriosis and the risk of cancer with special emphasis on ovarian cancer. DOI:https://doi.org/10.1093/humrep/dei462](https://doi.org/10.1093/humrep/dei462)

¹⁷ [KeerthiPriya, et al. \(2021\), Implications of environmental toxicants on ovarian follicles: how it can adversely affect the female fertility? DOI: https://doi.org/10.1007/s11356-021-16489-4](https://doi.org/10.1007/s11356-021-16489-4)

au long de la vie d'une personne. Certains de ces effets, comme ceux mentionnés ci-dessus, provoquent des pathologies ayant un impact majeur sur la qualité de vie et sur la fertilité. Cependant, les cancers hormono-sensibles, comme le cancer du sein, de l'utérus et de l'ovaire, peuvent constituer des maladies potentiellement mortelles impliquant une chirurgie parfois défigurante, des thérapies lourdes nécessitant des années de médication entraînant des effets secondaires, sans compter les conséquences personnelles, professionnelles et économiques de ces maladies.

Le cancer du sein

Comme presque tout le monde le sait, le cancer du sein est le cancer le plus fréquemment diagnostiqué chez les femmes et les personnes ayant un système reproductif ovarien, et il présente le deuxième taux de mortalité le plus élevé. Le risque de cancer du sein est lié à la production d'œstrogènes et de progestérone qui régulent le développement et le fonctionnement de l'appareil reproducteur, y compris les seins. De même que l'utérus se modifie au cours du cycle menstruel, les œstrogènes entraînent la croissance des canaux lactifères au cours de chaque cycle menstruel, suivis par la progestérone qui entraîne la formation des glandes lactifères en vue de la lactation. En l'absence de grossesse, ces cellules meurent et sont évacuées par le système lymphatique. Tout dérèglement de cet équilibre délicat des hormones, ainsi que la croissance et la mort des cellules mammaires, sont très préoccupants. Les perturbateurs endocriniens sont étudiés depuis longtemps pour leur rôle dans la pathogenèse du cancer du sein. On comprend maintenant que les expositions nocives aux PE, dès la période *in utero*, mais aussi à d'autres moments ou fenêtres de vulnérabilité spécifiques, peuvent provoquer des malformations de la glande mammaire susceptibles d'entraîner un cancer du sein plus tard dans la vie.¹⁸ La littérature scientifique sur les PE, en particulier sur le BPA, et le cancer du sein est vaste. De nombreux chercheurs affirment que le BPA doit être considéré comme un agent cancérigène pour la glande mammaire.¹⁹

Par ailleurs, la situation des femmes noires face au cancer du sein est particulièrement alarmante. Les tendances en matière de cancer du sein aux États-Unis et au Royaume-Uni montrent que le taux de mortalité dû au cancer du sein est plus élevé chez les femmes noires que chez les femmes blanches, que le cancer du sein est diagnostiqué à un âge plus précoce (ce qui est associé à un pronostic plus sombre) chez les femmes noires et que celles-ci présentent des formes plus agressives de la maladie.²⁰ Au Canada, nous ne recueillons pas de données sur la santé en fonction de la race, de sorte que la situation

¹⁸Louisane Eve, et al. (2020). Exposure to Endocrine Disrupting Chemicals and Risk of Breast Cancer. DOI: <https://doi.org/10.3390/ijms21239139>

Tessie Paulose, et al. (2014), Estrogens in the wrong place at the wrong time: Fetal BPA exposure and mammary cancer. DOI: <https://doi.org/10.1016/j.reprotox.2014.09.012>

¹⁹Nadeem Ghani Khan, et al. (2021). A comprehensive review on the carcinogenic potential of bisphenol A: clues and evidence. DOI: <https://doi.org/10.1007/s11356-021-13071-w>

Zhe Wang, et al. (2017). Low-Dose Bisphenol A Exposure: A Seemingly Instigating Carcinogenic Effect on Breast Cancer. DOI: [10.1002/advs.201600248](https://doi.org/10.1002/advs.201600248)

Breast Cancer UK. (2015). Bisphenol BPA should be classified as a carcinogen. <https://www.breastcanceruk.org.uk/bisphenol-bpa-should-be-classified-as-a-carcinogen/>

²⁰Lu Chen and Christopher I. Li. (2015). Racial disparities in breast cancer diagnosis and treatment by hormone receptor and HER2 status. DOI: <https://doi.org/10.1158/1055-9965.epi-15-0293>

E Copson, et al. (2014). Ethnicity and outcome of young breast cancer patients in the United Kingdom: the POSH study. DOI: <https://doi.org/10.1038/2Fbjc.2013.650>

Iqbal J, et al. (2015). Differences in Breast Cancer Stage at Diagnosis and Cancer-Specific Survival by Race and Ethnicity in the United States. DOI: [10.1001/jama.2014.17322](https://doi.org/10.1001/jama.2014.17322)

n'est pas bien décrite. Par contre, d'éminentes chercheuses s'inquiètent de la possibilité que les femmes noires et d'autres femmes racisées présentent ici ces mêmes tendances.²¹

Depuis quelques années, les recherches se multiplient pour documenter les liens entre le cancer du sein et les personnes racisées. Par exemple, les cheveux des femmes noires constituent un enjeu de contrôle social et de normes eurocentriques. De plus, les femmes noires peuvent avoir recours à des produits capillaires qui contiennent souvent plus de produits chimiques ayant des propriétés de perturbation endocrinienne, à des concentrations plus importantes que ceux trouvés dans les produits utilisés par d'autres femmes. Par ailleurs, de nouvelles recherches établissent un lien entre l'utilisation de ces produits capillaires et le cancer du sein.²²

La situation des femmes autochtones et du cancer du sein est tout aussi préoccupante. Les quelques recherches existantes indiquent que l'incidence du cancer du sein est en augmentation dans cette population. De plus, les patientes sont diagnostiquées à des stades plus avancés de la maladie et ont de moins bons résultats à la suite des traitements.²³ En même temps, on sait que les communautés autochtones sont exposées à des concentrations de produits chimiques toxiques plus élevées que les communautés non autochtones.²⁴

Cancers de l'utérus

Des recherches menées aux États-Unis montrent que les cas de cancers de l'utérus sont en augmentation, notamment les formes les plus agressives. En outre, les taux de mortalité pour ces cancers ont augmenté et il existe des disparités raciales, les femmes et les personnes noires étant particulièrement touchées.²⁵

²¹UToronto, Nov. 15, 2019. [Lack of health data hurting Black Canadian women, U of T researchers find.](#)

²²Adana A M Llanos, et al. (2017). Hair product use and breast cancer risk among African American and White women. DOI: [10.1093/carcin/bgx060](#)

[Laura Stiel](#), et al. (2016). A review of hair product use on breast cancer risk in African American women. DOI: [10.1002/cam4.613](#)

Dede Teteh, et al. (2019). The Black identity, hair product use, and breast cancer scale.

DOI:[https://doi.org/10.1371%2Fjournal.pone.0225305](#)

Sharon L Myers, et al. (2014). Estrogenic and anti-estrogenic activity of off-the-shelf hair and skin care products.

DOI:[https://doi.org/10.1038/jes.2014.32](#)

²³Katherine Marie Cole, et al. (2021). Breast cancer in Indigenous women living in Canada: a scoping review protocol.

[https://journals.lww.com/jbisrir/Fulltext/2021/12000/Breast_cancer_in_Indigenous_women_living_in.19.aspx](#)

Cancer Care Ontario (n.d.). Diagnosis of Breast Cancer Occurs at a Later Stage among First Nations Women in Ontario. [https://www.cancercareontario.ca/en/cancer-facts/diagnosis-of-breast](#)

²⁴United Nations Human Rights Council. (2020). Report of the Special Rapporteur on the implications for human rights of the environmentally sound management and disposal of hazardous substances and wastes.

[https://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/G20/328/37/PDF/G2032837.pdf?OpenElement](#)

²⁵Megan A. Clarke, et al. (2022). Hysterectomy-Corrected Uterine Corpus Cancer Mortality by Stage and Histologic Subtype. DOI: [10.1001/jamaoncol.2022.0009](#)

En outre, des études systématiques de l'exposition aux PE et du cancer de l'endomètre ont montré les mécanismes cancérogènes de ces substances toxiques. Le BPA, en particulier, peut interagir avec le processus de carcinogenèse et favoriser ainsi le développement du cancer de l'endomètre.²⁶

Cancer de l'ovaire

Comme dans le cas des cancers du sein et de l'utérus, il a été démontré que le dérèglement des œstrogènes est à la base de la pathologie de la plupart des cancers de l'ovaire et que les PE œstrogéniques peuvent contribuer à cette dérégulation.²⁷ De plus, tout comme dans le cas des cancers du sein et de l'utérus, des recherches menées aux États-Unis montrent que les femmes et les personnes de la diaspora africaine sont touchées de manière disproportionnée par des tumeurs ovariennes de grade élevé et agressives. Elles sont également plus susceptibles de développer une résistance à la chimiothérapie.²⁸

5 Grossesse et expositions toxiques

Le problème de la réduction des expositions toxiques potentiellement graves pendant la grossesse illustre la profonde injustice à laquelle nous sommes confrontées en raison des rôles genrés. Les femmes et les personnes enceintes ont la responsabilité exclusive d'un état physiologique où le fœtus en développement est particulièrement vulnérable aux effets tout au long de sa vie et même aux maladies graves dues à ces expositions.

Les expositions *in utero* à des substances toxiques représentent une fenêtre de vulnérabilité particulièrement importante puisqu'elles peuvent entraîner des effets sur la santé plus tard dans la vie, comme des troubles neurologiques et reproductifs, le cancer du sein ou d'autres cancers hormono-sensibles. Les principales associations de santé ont émis des avertissements sur les effets nocifs graves et généralisés liés aux expositions aux perturbateurs endocriniens pendant le développement du fœtus.²⁹

La charge mentale que représente la responsabilité de tenter de réduire les expositions toxiques pendant la grossesse est une question hautement genrée et racialisée. Les femmes et les personnes enceintes sont les seules à y être confrontées. Par exemple, les femmes qui sont socialement

²⁶Donatella Caserta, et al. (2022). Endocrine Disruptors and Endometrial Cancer: Molecular Mechanisms of Action and Clinical Implications, a Systematic Review. DOI: <https://doi.org/10.3390/ijms23062956>

Maddalena Mallozzi, et al. (2017). Endocrine Disrupting Chemicals and Endometrial Cancer: An Overview of Recent Laboratory Evidence and Epidemiological Studies. DOI: <https://doi.org/10.3390/ijerph14030334>

²⁷Julie M. Hall and Kenneth S. Korach. (2012). Endocrine Disrupting Chemicals Promote the Growth of Ovarian Cancer Cells via the ER-CXCL12-CXCR4 Signaling Axis. DOI: [10.1002/mc.21913](https://doi.org/10.1002/mc.21913)Ratika Samtani, et al. (2018). Effects of Endocrine-Disrupting Chemicals and Epigenetic Modifications in Ovarian Cancer: A Review. DOI: <http://dx.doi.org/10.1177/1933719117711261>

²⁸Sophia George (2021). Why Black women with ovarian cancer require greater focus. <https://www.nature.com/articles/d41586-021-03715-9#:~:text=Women%20from%20the%20African%20diaspora,than%20non%2DHispanic%20white%20women>

²⁹Isabelle Plante, et al. (2021). Killing two birds with one stone: Pregnancy is a sensitive window for endocrine effects on both the mother and the fetus. <https://doi.org/10.1016/j.envres.2021.112435>

American College of Obstetricians and Gynecologists. (2021). Reducing Prenatal Exposure to Toxic Environmental Agents. <https://www.acog.org/clinical/clinical-guidance/committee-opinion/articles/2021/07/reducing-prenatal-exposure-to-toxic-environmental-agents>.

vulnérables en raison de leur statut d'immigration ou économique et qui exercent des professions où les expositions toxiques sont particulièrement élevées sont le plus souvent non syndiquées. Donc elles ne disposent pas des protections légales ni les moyens économiques nécessaires pour ne pas travailler pendant leur grossesse. En outre, leur quartier, leur maison et leurs produits de consommation peuvent également les surexposer à des produits chimiques toxiques et aux perturbateurs endocriniens. Ces exemples illustrent non seulement la complexité, mais aussi l'impossibilité de gérer les expositions toxiques sur une base individuelle. Faire porter le fardeau sur les individus, en particulier pendant la grossesse, est l'une des formes les plus profondes d'injustice environnementale.

Conclusion

Les femmes cis et les personnes ayant un système reproductif ovarien constituent une population vulnérable en raison de la complexité de notre système reproductif. Notre système reproductif est très sensible aux perturbations endocriniennes qui ont de profondes conséquences sur la santé. Les dynamiques genrées et racisées rendent l'impact sexospécifique des substances toxiques encore plus important. En outre, nous devons supporter individuellement la charge d'éviter les substances toxiques pendant la grossesse, ce qui est une responsabilité impossible.

Nous ne pouvons pas réduire les expositions aux substances toxiques pour nous-mêmes, nos familles et nos communautés en changeant seulement nos comportements et les produits que nous achetons. Cette problématique est encore plus grave pour les femmes et les personnes appartenant à des communautés racisées. Une réglementation gouvernementale forte, associée à une volonté politique ferme de la mettre en œuvre, est fondamentale pour commencer à faire diminuer le déluge de produits chimiques toxiques présents dans notre environnement, et un grand éventail de biens et de produits, ainsi que les graves dommages qu'ils provoquent sur notre santé et notre environnement.

Recommandations

I. La responsabilité des entreprises, la transparence et le droit de savoir des citoyens.

Étiquetage obligatoire des substances nocives

Actuellement, les entreprises ont une grande latitude pour utiliser des substances toxiques dans leurs produits. Si elles décident d'utiliser ces substances, elles doivent au moins faire preuve de transparence et être responsables de leur utilisation.

De plus, le public dispose de très peu d'informations sur les substances toxiques présentes dans les produits de consommation, avec quelques exceptions. Notre gouvernement a le devoir de protéger la santé de ses citoyens et sans que ces informations soient accessibles au public, il est impossible d'avoir un portrait clair et des données sur les substances toxiques qui sont utilisées et où elles sont utilisées.

1. Nous recommandons que le projet de loi S-5 établisse une nouvelle obligation pour le ministre, de veiller à ce que les substances nocives soient divulguées sur les étiquettes des produits de consommation. [article 20].

Limitation des renseignements commerciaux confidentiels

Les demandes des entreprises pour que les informations sur les substances contenues dans les produits soient traitées comme des renseignements commerciaux confidentiels sont actuellement approuvées

sans justification. Le gouvernement devrait plutôt présumer que les renseignements relatifs aux risques pour la santé et l'environnement devraient être rendus publics.

2. Le projet de loi S-5 devrait établir la présomption de non-confidentialité qui non seulement exige que des motifs accompagnent une demande, mais qui impose à la partie requérante le fardeau de démontrer la nécessité de la confidentialité [art. 50(2)].

Il devrait également rendre obligatoire la divulgation du nom des substances et des organismes figurant sur la LIS, lorsque cela est dans l'intérêt public, par exemple lorsque des permis, des conditions, des avis ou des interdictions s'appliquent, conformément à la LAI [art. 53].

Améliorer le processus pour les demandes d'évaluation du public

Actuellement, la loi permet aux membres du public de demander au ministre d'évaluer ou de réévaluer des produits chimiques spécifiques ou des groupes de produits chimiques à la lumière de nouvelles données. Cependant, il n'existe aucune exigence quant à la manière dont le gouvernement répond à ces demandes (ni même quant à l'obligation de répondre) ou quant au délai d'achèvement de l'évaluation.

3. Nous recommandons que le projet de loi S-5 précise que la réponse du ministre à une demande publique d'évaluation doit inclure une décision claire d'accorder ou de refuser la demande. De plus, il faut assurer l'intégration avec la planification des priorités - y compris un délai de deux ans pour compléter les évaluations en réponse à une demande publique, si elle est acceptée [art. 20].

II. Responsabilités du gouvernement

Tout comme les entreprises doivent être responsables des substances qu'elles utilisent dans leurs produits et leurs processus de production, le gouvernement se doit de rendre compte des mesures qu'il est tenu de prendre pour protéger la santé des citoyens et de l'environnement. Actuellement, l'absence d'exigences en matière de délais et de mises à jour signifie que les évaluations et leur mise en œuvre peuvent traîner pendant de nombreuses années, ce qui signifie que, pendant ce temps, le public et l'environnement continuent d'être exposés à ces substances toxiques.

Cadre de responsabilisation

Le projet de loi S-5 introduit une nouvelle exigence selon laquelle les ministres doivent publier une déclaration concernant l'élaboration de règlements ou d'instruments proposés ultérieurs qui précise « dans la mesure du possible » un échéancier approximatif. Afin d'offrir une plus grande certitude et de prévenir les longs délais, le projet de loi S-5 doit être renforcé afin d'exiger des échéanciers pour chaque mesure de gestion des risques prévue (dans la mesure du possible, pas plus de deux ans) et d'exiger que le ministre publie des règlements et des instruments conformément aux échéanciers précisés.

4. Nous recommandons que le projet de loi S-5 exige du ministre qu'il établisse des échéanciers pour toutes les mesures identifiées dans le plan de gestion des risques, et qu'il mette en œuvre les mesures selon les échéanciers établis afin d'améliorer la responsabilisation et d'aider à prévenir les longs délais dans la mise en œuvre de l'ensemble des mesures de gestion des risques, et dans la mesure du possible, qu'il exige que les échéanciers ne dépassent pas deux ans [art. 22].

Calendrier et mises à jour de la planification des priorités

Le projet de loi S-5 exige que le CCCE élabore un plan pour préciser les substances prioritaires à évaluer.

5. Nous recommandons que le projet de loi S-5 exige également que le plan des priorités comprenne des échéanciers et des mises à jour du plan au moins tous les cinq ans [art. 19].

Délais pour la finalisation des évaluations de substances

Actuellement, les délais de plusieurs années pour finaliser les évaluations de substances toxiques ne sont pas exceptionnels. Il n'y a aucune raison pour que cela se produise une fois que l'évaluation préliminaire a été effectuée. Un délai d'un an pour les évaluations finales devrait être établi afin d'éviter que de telles situations ne se produisent.

6. Nous recommandons que le projet de loi S-5 établisse un calendrier clair pour la finalisation des évaluations de substances afin d'éviter les retards de plusieurs années [art. 21(2)].

III. Mettre fin au cercle vicieux des substances toxiques

Le projet de loi S-5 exige que les ministres tiennent une liste non statutaire des substances susceptibles de devenir toxiques ou qui ont été déterminées comme étant susceptibles de devenir toxiques (la « Liste de veille »). La Liste de veille est un ajout bienvenu à la LCPE qui permet d'aborder le problème de la substitution inopportune. Afin d'inciter le régime de gestion des produits chimiques à passer d'un modèle de protection réactif à un modèle proactif qui ne se contente pas de remplacer une substance nocive par une autre, nous recommandons que l'article 29 du projet de loi soit modifié pour reconnaître que les mesures de gestion des risques peuvent mener à l'utilisation de solutions de rechange plus sûres ou plus durables.

7. Nous recommandons que le projet de loi S-5 précise que, lors de l'élaboration de plans de gestion des risques, les mesures qui mènent à l'utilisation de solutions de rechange plus sûres ou plus durables devraient être prises en considération. Cela contribuerait à faire passer le régime de gestion des produits chimiques d'un modèle de protection réactif à un modèle proactif qui ne se contente pas de remplacer une substance nocive par une autre [art. 29].

IV. Pour une mise en œuvre solide du droit à un environnement sain

Le projet de loi S-5 reconnaîtrait le droit humain à un environnement sain pour la première fois dans le droit fédéral canadien. Le projet de loi S-5 devrait préparer le terrain pour une mise en œuvre solide du droit à un environnement sain en établissant l'obligation pour le gouvernement de respecter les principes clés et en fournissant une plus grande certitude quant à la portée du cadre de mise en œuvre, y compris les actions sur la qualité de l'air.

8. Nous recommandons que le projet de loi S-5 renforce les exigences législatives pour le cadre de mise en œuvre en renforçant les principes clés du droit à un environnement sain en les établissant comme des obligations administratives dans l'article 2 de la LCPE (en plus du cadre de mise en œuvre tel qu'établi dans l'article 5.1(2)(a). 5.1(2)(a) du projet de loi S-5).

De plus, nous recommandons que le projet de loi S-5 exige que le cadre de mise en œuvre précise les mesures que les ministres prendront lorsque les normes de qualité de l'air ambiant seront dépassées ; que le cadre de mise en œuvre décrive le processus de prise en compte du droit à un environnement sain dans l'évaluation des substances toxiques et précise que les facteurs mentionnés à l'al. 5.1(2)(c) sont largement pertinents pour interpréter et appliquer le droit à un environnement sain, et non seulement pour déterminer ses limites raisonnables.